

RAPPEL DE PRODUIT

ESC'APÉRO SAUCE CORSE, PICANT

Sans marque

Alimentation / Escargots et grenouilles

Esc'Apéro Sauce Corse, Picant

Marque : **Sans marque**

Modèle ou référence : **Esc'Apéro Sauce Corse, Picant**

- **Lot Esc'Apéro Sauce Corse N° lot 33221130 Date de durabilité minimale 31/01/2024**

Conditionnements : Pot en verre type Weck.

Date de commercialisation : 06/12/2022

Date de fin de commercialisation : 20/12/2022

Température de conservation : **Produit à conserver à température ambiante**

Zone géographique de vente : Isère 38

Distributeurs : Les Saveurs du Haut Plateau, Autrans
TerraTerre, Villard de Lans Les Délices de Margot,
Corrençon en Vercors



Publication du : 22/12/2022

Motif du rappel : Constatation d'un pot non stable dans le lot lors d'une analyse commandée par le producteur au Laboratoire Vétérinaire Départemental de l'Isère

Risques encourus : Clostridium botulinum (agent responsable du botulisme) \ Autre risque.

Description complémentaire du risque : Un pot non stable.

Conduite à tenir : **Ne plus consommer, Contacter le point de vente.**

Préconisation sanitaire :

Le botulisme est une maladie rare qui résulte le plus souvent de la consommation d'un aliment contaminé contenant de la toxine botulique produite par Clostridium botulinum. Cette toxine se développe notamment dans les conserves ou les produits de charcuterie de fabrication familiale ou artisanale pour lesquelles le procédé de stérilisation n'a pas été maîtrisé. Les symptômes apparaissent généralement 12 à 72 heures après l'ingestion d'un aliment contaminé, mais ils peuvent se développer plus précocement ou plus tardivement (2 heures jusqu'à 10 jours). L'intoxication botulique est caractérisée par des signes neurologiques : sensation de vision floue, paupières tombantes, troubles de la parole, difficulté à avaler, sécheresse de la bouche, faiblesse musculaire. Des signes digestifs (constipation, vomissements, diarrhée) accompagnent souvent les signes neurologiques.

Numéro de contact : 0682711876

Modalités de compensation : Remboursement.

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux

